



**Ecole Saint Melaine**  
Rue Pierre de Coubertin  
**56 500 Plumelin**  
☎ 02.97.44.11.39  
eco56.stme.plumelin@eco.ecbretagne.org



## **INFORMATIONS DE RENTREE POUR L'ANNEE 2026-2027**

.....

### **Horaires :**

Matin : 8h35 à 12h00

Après-midi : 13h30 à 16H20

**Rentrée**  
**Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026**  
**à 8h35**

### **Les surveillances de cour :**

- de 8h25 à 8h35 et 13h20 à 13h30 : les enseignants
- de 12h00 à 13h20 : le personnel de mairie (aucun enfant, déjeunant à la maison, n'est autorisé à entrer dans l'école pendant ce créneau horaire)

**Merci de bien vouloir respecter ces horaires, même en maternelle pour le bien de tous.**

### **Répartition par classe :**

TPS-PS-MS : Laurence LE GUIDEC

TPS-PS-MS-GS (bilingues) : Jeanne GUYOT

CP/CE1 (bilingues) : Gaëlle AUDIC

GS/CP (monolingues) : Elodie NIO

CE2-CM1-CM2 (bilingues) : Solène LANCIEN et Laurène SOULIER

CE1-CE2 : Nathalie LE DANDEC

CM1-CM2 : Marie SEVESTRE

*Fabienne François, Lucile Guguin et Nathalie Puren assisteront les enseignantes dans les classes maternelles et assureront la propreté des locaux.*

### **La fiche de renseignements et frais de scolarité :**

Cette année, la fiche de renseignement et le document concernant les frais de scolarité sont à compléter numériquement sur le site EcoleInscription : [inscription.ecolesaintmelaine.fr](https://inscription.ecolesaintmelaine.fr)

Merci à Yann LE DIVENAH, papa de Lou, qui a conçu cette application pour simplifier les démarches aux familles et à l'école !

Nous espérons que ce nouvel outil vous fera gagner du temps. **Merci de remplir la fiche de renseignements numérique avant le vendredi 3 juillet.**

### **Règlement d'école (attention aux modifications) :**

Vous trouverez sur l'application EcoleInscription ou sur notre site internet, le contrat de scolarisation (règlement intérieur et financier, projet éducatif et notice relative aux données personnelles). Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de le lire avec votre ou vos enfant(s). Nous soulignons **l'importance de la prise de connaissance du règlement et de sa mise en application par tous** (élèves, équipe enseignante, personnel OGEC, parents, intervenants, surveillants...). Le respect de ce règlement permet d'assurer de bonnes conditions de travail (réussite des élèves) et de sécurité. Il doit contribuer à instaurer un climat de confiance et de compréhension entre la directrice, les enseignants, le personnel de l'école, les parents et les élèves.

En ce qui concerne les écarts de comportement (bagarres, gestes déplacés, insultes, vols, dégradations...) nous insistons sur **l'indispensable collaboration enseignants/parents** afin de permettre à l'enfant de retrouver une certaine sérénité dans sa vie scolaire.

### **Le site internet**

Nous vous invitons à consulter le site de l'école. De nombreux articles y sont mis régulièrement par les enseignantes !

N'hésitez pas à vous inscrire pour recevoir en direct les dernières actus, voici le lien : <http://www.ecolesaintmelaine.fr>

### **Facebook et Instagram**

Vous avez peut-être déjà découvert nos pages Facebook et Instagram, n'hésitez pas à vous abonner et à partager les articles !

### **La piscine :**

Conformément aux directives académiques, les séances de piscine **concerneront les élèves du CP au CM2**. C'est une activité **obligatoire** au même titre que les autres activités sportives.

- CE1mono/CE2/CM1/CM2 de Mme Le Dandec et Mme Lancien : Tous les vendredis du 1<sup>er</sup> trimestre (du 11 septembre au 27 novembre)

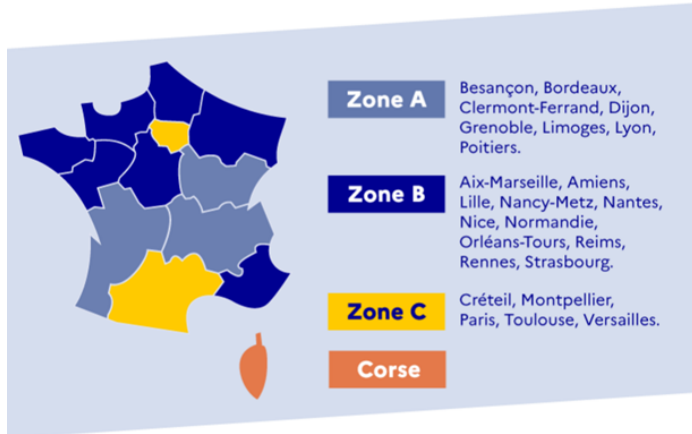
- CP/CE1bil/CM1/CM2 de Mme Audic, Elodie et Mme Sevestre : Tous les vendredis du 2<sup>ème</sup> trimestre (du 4 décembre au 19 février)

**Nous sommes à la recherche de parents disponibles pour accompagner les élèves pour ces séances (entre 14h40 à 16h15) ! Merci de vous manifester dès que possible (dans l'idéal, avant le 3 juillet) !**



## Dates des vacances de la zone B:

### Vacances scolaires 2026 - 2027



|                          | Zone A                                                  | Zone B                                             | Zone C                                       | Corse                                                   |
|--------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Rentrée des élèves       | Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2026                    | Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2026               | Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2026         | Jeudi 3 septembre 2026                                  |
| Vacances de la Toussaint |                                                         | Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026      |                                              |                                                         |
| Vacances de Noël         |                                                         | Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027 |                                              |                                                         |
| Vacances d'hiver         | Du samedi 13 février au lundi 1 <sup>er</sup> mars 2027 | Du samedi 20 février au lundi 8 mars 2027          | Du samedi 6 février au lundi 22 février 2027 | Du samedi 13 février au lundi 1 <sup>er</sup> mars 2027 |
| Vacances de printemps    | Du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2027               | Du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2027             | Du samedi 3 avril au lundi 19 avril 2027     | Du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2027               |
| Vacances d'été           |                                                         | Samedi 3 juillet 2027                              |                                              |                                                         |

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

#### **À noter**

Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 7 mai 2027.

